



Jeudi 07 Mai 2020

Bonjour à tous, nous venons d'apprendre en début d'après-midi par le Ministère de l'éducation Nationale et de La Jeunesse que les accueils collectifs de mineurs (centre de loisirs entre autres) peuvent reprendre leurs activités de loisirs.

Qui peut être accueillis ?

Du 13 au 18 mai:

Tous les mineurs reçus dans les écoles avec un accueil prioritaire au sein du centre pour les enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, quel que soit leur âge.

Reprise du centre de loisirs du mercredi le 13 mai aux horaires habituels.

Reprise du périscolaire maternelle et primaire dès le 14 mai.

A partir du 18 mai :

Tous les autres mineurs maternelles et primaires pourront être accueillis.

Nous travaillons depuis cette semaine pour accueillir et réfléchir au nouveau fonctionnement et aux activités que l'on va proposer.

Des activités seront organisées durant le mois de mai suivant les règles sanitaires et de sécurité imposées.

Un programme pour le mois de juin est à l'étude en attente des restrictions ou non qui nous seront imposées.

Cet été le centre sera ouvert du 6/07 au 31/07 et du 17/08 au 28/08.

Nous vous enverrons lundi le protocole d'accueil de vos enfants dans le cadre de l'accueil du périscolaire et des mercredis.

Merci d'inscrire avant lundi soir pour l'inscription de ce mercredi 13 mai pour une bonne organisation.

Inscription uniquement par mail à : inscription@lagrangeaventure.fr

Ces dispositions peuvent faire l'objet de modifications sous réserve des instructions du gouvernement durant le weekend.

Les cours de Danse, Zumba et Piloxing, sont toujours **SUSPENDUS**

Cordialement

L'équipe de direction